

Réf: Dossier N° 128614

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AFRICAN VILLAGE GROUP » en abrégé « AFRICAN VILLAGE »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory Zone 4, 30 rue Fleming., Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN VILLAGE GROUP » en abrégé « AFRICAN VILLAGE »

Objet : Toutes activités sportives, l'événementiel sportives, toutes intermédiations sportives et financières, la gastronomie, l'organisation de banquets, la restauration individuelle et d'entreprise, le tourisme et le transport, l'hôtellerie, le transfert d'argent rapide électronique, le transfert d'argent mobile, la vente et le rechargement de cartes bancaires, prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory Zone 4, 30 rue fleming., Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : M N'GBOCHO ANSELME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04300 du 28/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34228/GTCA/RC/2022 du 28/07/2022

